

Avenant convention police municipale intercommunale

Par convention du 17/06/17, une police municipale inter communale a été mise en place sur le territoire du Pays de l'Arbresle. Un avenant à la convention est proposé, il indique notamment le changement de grade de l'Agent de surveillance de la voie publique (ASVP) qui devient policier municipal, ainsi que le recrutement d'un ASVP. Le tarif facturé à la commune est de 28€/h lorsqu'on sollicite le service des agents. Sur le budget de Fonctionnement 2019 cela représente 140€ pour la commune et 172€ en 2020. Cette somme correspond à la participation de la commune au frais de fonctionnement de ce service. Ces agents assermentés peuvent être sollicités par le maire pour des problèmes de stationnement, d'incivilités ou d'application des règles d'urbanisme. L'avenant est adopté à l'unanimité.

Point informations CCPA

1/Mise en place de bons d'achats pour soutenir et relancer l'économie locale sur cette fin d'année. Enveloppe de 200 000 € de la part de la CCPA et participation complémentaire des communes de 0.30 euros / hab.

Les personnes intéressées peuvent réaliser les démarches en ligne et télécharger des bons sur :

<https://soutien-commerçants-artistes.fr/collections/l-arbresle>

2/Florent CHIRAT précise que 2 nouvelles compétences sont en cours de développement sur le territoire : la mobilité avec l'enjeu d'une éventuelle adhésion au SYTRAL, syndicat qui gère les transports sur la métropole et qui propose d'étendre sa compétence sur le département, et la transition énergétique avec l'enjeu d'un accompagnement vers des politiques de rénovation de bâtiments, de développement de panneaux photovoltaïques, de diminution de la part des énergies fossiles, etc...

3/Sur ce volet transition énergétique et agriculture, un projet de méthaniseur destiné à produire du biogaz, porté par des agriculteurs du territoire, qui devait se développer sur la commune de Lentilly avec le soutien des collectivités (Région, commune, CCPA) a été récemment abandonné devant la contestation de riverains et de collectifs d'opposition développés notamment sur les réseaux sociaux. Il semble que la transition énergétique intéresse d'autant plus les gens quand elle se développe ailleurs ! Plus globalement, cet épisode interroge sur la place de l'agriculture en secteur péri-urbain.

Rapport sur la qualité du service (RPQS) / CCPA / Déchets

Présentation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public « Gestion des déchets » de la CCPA. 2019 était la 5ème année du programme de réduction des déchets avec de nombreuses actions mises en place notamment :

- 50 000 gobelets réutilisables utilisés au cours de 138 manifestations
- 47 tonnes de matériels réemployés grâce à la ressourcerie REPA'AR
- 236 objets (soit 492kg) réparés grâce au Repair Café
- 634 élèves d'écoles primaires ont participé à une animation scolaire sur le sujet
- 139 demandes de broyeurs subventionnés et 447 composteurs distribués

Compte-rendu du Conseil Municipal

15 Décembre 2020
Début à 20h00

Présents : Florent Chirat, Cédric Blanc, Marie-Charlotte Chamfray, Gaëlle Guinet, Valérie Guiral, Romain Verny, Bertrand Giroud, Cyrille Goutte, Sylvie Carret, Freddy Goutte, Solange Peylaboud, Thierry Vanel, Aurélie Bouvy, Baptiste Delorme

Absents excusés : Alain Farjot

Secrétaire de séance : Marie-Charlotte Chamfray

Pour recevoir la version mail :

cominfo@saintjulienurbibost.fr

Site internet du village

www.saintjulienurbibost.fr

Page Facebook



facebook.com/saintjulienurbibost



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Cependant les chiffres en termes de déchets sur 2019 restent élevés sur le territoire :

- 6 782 tonnes d'ordures ménagères soit 180 kg/hab (+ 2% par rapport à 2018)
- 1927 tonnes de collecte sélective soit 51 kg/hab (stable par rapport à 2018)
- Taux de refus – qualité du tri 13,68 % (en baisse par rapport à 2018)
- 1 291 tonnes de verre recyclé soit 34 kg/hab (- 2,6% par rapport à 2018)

Au niveau des déchèteries :

- Une nouvelle déchèterie a ouvert le 3 mars 2019 à Fleurieux sur l'Arbresle,
- 89 000 visiteurs sur l'année 2019
- L'équivalent de 323kg de déchets par habitant réceptionnés (+ 11% par rapport à 2018)
- Une baisse des apports d'encombrants : 1 653 T (-22% par rapport à 2018)
- Taux de valorisation en augmentation à 86,8% par rapport à 2018
- 2 collectes d'amiante sur inscription : 15 T

Le service déchets continue de développer des actions permettant de réduire l'impact des déchets, nous devons être un relai d'information auprès de nos habitants afin d'améliorer nos pratiques et nos réflexes sur la gestion de ces déchets.

Rapport sur la qualité du service (RPQS) Assainissement Collectif (AC) et non collectif (SPANC) / CCPA

Bilan de l'assainissement collectif (AC) sur Saint Julien sur Bibost en 2019 :

- 105 abonnés pour 211 habitants desservis
- Station de traitement des eaux usées en conformité à 100% pour la collecte, les équipements et la performance.
- Redevance assainissement collectif de 2 euros / m³ d'eau consommée, soit 258€ HT en moyenne par foyer (facture type de 120 m³).
- Lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension de la station de traitement des eaux usées (janvier 2020). Le projet d'extension de notre station a pris du retard avec le contexte de l'année 2020. Le service technique de la CCPA doit présenter un nouvel échéancier de réalisation des travaux à l'échelle de la communauté de communes en début d'année 2021.

Bilan du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

- 165 installations sur Saint Julien sur Bibost
- Différents types de contrôles effectués par les techniciens :
 - Bon fonctionnement tous les 6 ans
 - Contrôles de conception
 - Contrôles de réalisation
 - Diagnostics dans le cadre d'une vente

- 82 % des installations classées en niveaux A ou B (niveaux satisfaisants) en taux de conformité.
- Le programme de réhabilitation mis en place depuis 2015 recense 388 dossiers éligibles dont 23% ont été subventionnés (3000 à 3300€ par l'Agence de l'eau et de 1000 à 2000€ par la CCPA). L'objectif est de convaincre progressivement les propriétaires d'installations non conformes de procéder à la mise aux normes.

Prévention des risques d'inondations

Le syndicat de rivière Brevienne/Turdine (SYRIBT), développe dans ses compétences une politique de prévention des inondations. Il sollicite chaque commune pour désigner un représentant / référent communal qui suivra ce point.

Baptiste DELORME se porte volontaire pour représenter la commune.

Commission voirie

Cyrille GOUTTE précise qu'un devis de 48 000 € est engagé sur l'enveloppe communautaire pour une rénovation de voies communautaires N°2 en 2021. Ces travaux concernent l'élargissement et la reprise du revêtement montée de Granval, dans le prolongement des travaux déjà réalisés.

Sur les voies communales, l'entreprise VERNAY est intervenue pour la réouverture d'un chemin communal au lieu-dit Arjoux. L'objectif est de procéder par étapes à la réouverture de chemins communaux sur le mandat. Après réalisation de reprises de pièces goudronnées sur les voies communautaires à l'automne, la balayeuse est passée chemin de la petite botte pour évacuer les excès de graviers.

Commission bâtiments

Cédric BLANC fait le point sur les travaux en cours :

Bibliothèque : Une porte aux normes « issue de secours » est installée depuis début Décembre. Il reste à aménager une boîte aux lettres permettant de collecter les livres de retour de prêt.

Local amicale boules : les travaux se poursuivent, l'intérieur est quasiment terminé, une rampe d'accès PMR en ceinture du bâtiment est validée et doit être réalisée pour cette fin d'année.

Cantine : poursuite des travaux de réfection des peintures dans la cuisine, assurés par les agents municipaux. L'objectif est de terminer les travaux avant les congés de fin d'année. Cela dit, pour l'instant l'évolution de la situation COVID et le maintien des protocoles font que le service de cantine sera maintenu à la salle polyvalente à la rentrée afin de bénéficier de plus d'espaces.

Commission action sociale

Solange PEYLABOUD précise que 40 colis de Noël ont été préparés par les membres de la commission à l'attention des personnes âgées, isolées ou en maison de retraite. La distribution se déroule actuellement et sera terminée pour les fêtes de Noël. Merci aux membres de la commission pour leur disponibilité.

Commission Finances

Travaux église : Marie Charlotte CHAMFRAY précise que par rapport au dossier de subvention obtenu pour cette opération, il reste potentiellement une enveloppe d'environ 14 500€ de travaux afin d'atteindre le plafond de subvention. La commission Bâtiments a réfléchi à de possibles travaux complémentaires, le conseil devra décider en début d'année prochaine lors du débat d'orientation budgétaire d'inscrire ou non ces travaux au budget prévisionnel 2021.

Les flux de l'année 2020 sont terminés, nous sommes en attente du compte de gestion de la trésorerie générale (1er trimestre 2021) afin d'arrêter notre compte administratif 2020.

La trésorerie de l'Arbresle nous demande de transmettre le message suivant aux contribuables de la commune :

A compter du 1er janvier 2021, toutes vos démarches concernant vos différents impôts seront à réaliser auprès du service des impôts des particuliers (SIP) de Tarare.

La trésorerie de l'Arbresle ne sera plus en charge du recouvrement de vos impôts.

Vous pourrez contacter le SIP de Tarare au 04 74 05 49 70 ou par le biais de la messagerie sécurisée présente dans votre espace personnel sur le site www.impots.gouv.fr.

L'accueil y est réalisé sans rendez-vous les lundi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, et sur rendez-vous les mardi et vendredi (plages horaires identiques).

Commission scolaire

Aurélie BOUVY précise qu'en tenant compte des conditions du moment, et grâce à la bonne volonté de chacun, l'organisation entre le scolaire, le péri scolaire et la cantine fonctionne de manière satisfaisante.

Thierry VANEL précise qu'il a rencontré JB Cherblanc Vice-président de la communauté de communes en charge des solidarités afin d'évoquer le sujet de la possible coordination de la petite enfance (micro-crèche, crèche) sur le territoire. A suivre.

Concernant le périscolaire et le centre de loisirs, Valérie GUIRAL résume l'entrevue récente avec l'équipe de la MJC (ACM de Bessenay) :

- Point sur les charges de fonctionnement 2020
- Analyse des coûts sur la partie centre de loisirs

Une présentation de la synthèse des coûts annuels est prévue pour le prochain CM.

Commission communication

Gaëlle GUINET précise que le bulletin municipal est en cours de montage chez l'imprimeur, une dernière relecture est prévue sur la fin d'année en vue de valider le bon à tirer. L'objectif est que la distribution par les élus puisse se dérouler fin Janvier en même temps que le calendrier de collecte des déchets 2021.

Florent CHIRAT remercie la commission sa réactivité ces dernières semaines concernant la parution des messages d'information sur les différents supports de la commune.

Commission fleurissement / aménagement des abords du village

Baptiste DELORME présente le travail de la commission : Les décorations de Noël ont été mises en place le 5 décembre avec la participation de bénévoles.

Des travaux sont en cours pour aménager les bordures le long du mur récemment rénové en dessous de l'église (ajout de bordures bois, galets). L'implantation de végétaux est prévue pour le printemps.

Réflexion en cours également sur la composition du fleurissement de printemps. Il est rappelé que la visite du jury des villages fleuris pour le maintien de la 1ère fleur est décalée en 2022 avec la situation COVID.

Concernant le projet d'aménagement d'une aire de stockage et recyclage des déchets verts, une demande de subvention a été déposée auprès du département (appel à projet PENAP) et de la région (contrat ambition région). Le montant des travaux est estimé à 24 000 euros HT. En fonction du retour concernant ces demandes, les travaux pourraient être inscrits au budget 2021. Contact est pris avec la CCPA afin de mutualiser le fonctionnement et l'organisation de la prestation de broyage entre différentes communes

Commission associations

Bertrand GIROUD constate que les activités sont à l'arrêt, tout le monde est en attente de jours meilleurs pour le tissu associatif !

Bibliothèque

Aurélie BOUVY rappelle que l'activité de prêt de livres ou revues fonctionne à nouveau avec les bénévoles de la bibliothèque, il y a une bonne fréquentation en cette période. Remerciements aux élus pour la distribution des colis bébés lecteurs proposés par le département du Rhône aux enfants concernés.

Questions diverses

- Mise en vente de terrains communaux : plusieurs offres et demandes reçues, Florent CHIRAT suggère un travail avec un petit groupe d'élus en vue d'une proposition au prochain conseil.
- La commission scolaire est interrogée par un parent responsable de la micro crèche sur l'opportunité d'une restauration collective cantine / crèche organisée avec les communes voisines à base de produits locaux.
- Les enjeux sont multiples, la cantine est actuellement gérée par l'association des parents d'élèves, nous savons que les communes voisines sont en réflexion sur leur organisation des repas.
- Le sujet pourra être abordé après avis de l'APE.
- Question par rapport à l'utilisation à venir du stade de foot depuis le rapprochement de l'équipe avec le club de Montrottier. Peut-il être autorisé pour d'autres activités ? A étudier.

Prochain conseil municipal :
Vendredi 5 Février

Séance levée à 23h00

Classe en 1

La classe en 1 organise sa vente de Parmentier de canard le 23 janvier de 10h à 13h à la salle des associations

Réservations auprès de Gaël Giroud : 06 33 18 15 74 ou par mail: giroud_gael@orange.fr

Micro-Crèche**RECHERCHE DE BENEVOLES POUR L'AIDE AU REPAS**

La micro-crèche Comme A La Maison de Saint-Julien-sur-Bibost a besoin de votre aide !

Un grand merci à la bénévole qui a répondu présente et qui œuvre tous les lundis et mardis midi ! Nous aurions besoin d'une seule ou de deux autres personnes pour les jours restants !

Si vous pouvez accompagner les enfants de la micro-crèche pendant le déjeuner, l'aide au repas et l'accompagnement est de 2 heures de 11h00 à 13h00.

Vous pouvez vous engager en fonction de votre emploi du temps : un jour par semaine, quelques jours par mois, de façon temporaire, etc...

Le planning tiendra compte des disponibilités de tous...ET plus il y a de bénévoles, moins la tâche est lourde pour chacun !

Pour d'autres informations et pour s'inscrire :

06 09 90 46 47
presidentmicrocrechecal@gmail.com

Un grand merci par avance pour les enfants et les Accueillantes de la micro-crèche !

Saint Julien De France**RASSEMBLEMENT 2021**

Les personnes désirant participer au rassemblement des ST Julien de France 2021 qui aura lieu le Week-end de Pentecôte, les 22, 23 et 24/5 chez nos voisins de Saint Julien en Beaujolais sont priées de se faire connaître avant le 10 Janvier 2021 auprès de Gilles DESAINTEJEAN :

Port : 06 75 16 35 71
mail : gilles.desaintjean@wanadoo.fr

Les inscriptions sont ouvertes à tous les habitants de Saint Julien, et ne seront définitives qu'après validation par les organisateurs du rassemblement. (Suivant place et nombre de candidats).

En cas de nouvelle candidature, les personnes inscrites au rassemblement 2020 qui a été annulé seront prioritaires.

Si vous désirez des précisions, n'hésitez pas à vous renseigner (n° et mail ci-dessus).

SAINT JULIEN, UN NOM QUI TISSE DES LIENS.

APE

Le 5 décembre dernier, nous avons organisé, comme chaque année, une vente de sapins et d'huîtres. Cette année, nous avons associé à cette manifestation une vente de jeux de société ainsi qu'une vente de chocolats (organisée par les parents d'élèves de Bibost).

Plus de 86 familles ont commandé de quoi garnir les pieds des quelque 60 sapins distribués.

La matinée a donc été un succès, et s'est déroulée sous un soleil qui a pu réchauffer nos corps, pour compenser le froid dans nos cœurs instillé par la Covid-19, empêchant les regroupements et donc la mise en place d'une de nos traditionnelles "buvettes".

Malgré tout, un " p'tit café" était proposé à ceux qui le désiraient afin de ne pas couper complètement le lien social !

Nous vous remercions sincèrement pour votre participation !

Le 17 décembre a eu lieu le repas de Noël de l'école.

Cette année étant un peu particulière.... Le Père-Noël a préféré ne pas faire son apparition, pour être sûr de pouvoir rendre visite à nos familles le 24 ou le 25 décembre.

Mais il a tout de même pensé à nos élèves et avec la complicité de notre association, il a distribué un goûter à chaque écolier.

Et pour accompagner chaque élève dans les nouvelles mesures sanitaires mises en place à l'école, il a offert une gourde personnalisée à l'ensemble des enfants, en veillant bien à ce que chaque classe ait la même couleur, pas de jaloux !!

Nous en profitons également pour vous informer que le loto initialement prévu fin janvier 2021 est annulé.

Nous vous souhaitons à tous de passer de belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2021 !

A très bientôt !

Photos du village et des alentours

Nous avons reçu beaucoup de belles photos de notre village suite à notre dernier St Ju-Lien et nous en remercions les auteurs.

Vous pouvez continuer de nous transmettre vos photos qui pourront être utilisées sur le futur site internet de la commune à l'adresse suivante :

cominfo@saintjulienurbibost.fr.

Mairie

Etant donné le contexte actuel, il n'y aura pas de cérémonie des vœux début janvier.

L'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2021, une bonne santé et un retour à un contexte plus favorable.

Site Internet de la commune

Le site internet de la commune a changé d'aspect depuis le lundi 21 Décembre. N'hésitez pas à aller le visiter.
L'adresse : <https://saintjulienurbibost.fr/fr/>

Déchèteries

Les déchèteries de la CCPA seront ouvertes le samedi 2 Janvier de 9h à 17h et seront prêtes à accueillir vos déchets des fêtes.

Pour rappel, tous les cartons marrons, le polystyrène, les grandes quantités de papier doivent y être apportés pour être triés puis valorisés.

Plus d'informations sont disponibles dans le guide du tri du le site internet de la commune et de la CCPA.

VOUS NE POUVEZ PAS ACHETER LE BONHEUR, MAIS VOUS POUVEZ ACHETER LOCAL ET C'EST UN PEU LA MÊME CHOSE !

100% PAYS DE L'ARBRESLE

CODE PROMO CCPA20

SOUTENEZ VOS COMMERCE :
www.soutien-commerçants-artisans.fr/collections/l-arbresle

Achetez vos bons d'achats sur soutien-commerçants-artisans.fr et grâce à la Communauté de Communes, **bénéficiez d'une remise immédiate de -20%** dans vos commerces de proximité.

PLUS D'INFORMATIONS
Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle
04 74 01 68 90 / ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr

Janvier 2021**Samedi 23**

Vente à emporter de parmentier de la Classe en 1 de 10h à 13h à la salle des associations